



MÉMOIRE DU CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION DE LA CULTURE

SEPTEMBRE 1999

PLAN DU MÉMOIRE

PRÉSENTATION

1. UN PORTRAIT RAPIDE DU SECTEUR DES MÉTIERS D'ART

1.1. UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À LA CULTURE DU QUÉBEC

1.2. DES DIFFICULTÉS MAJEURES

- 1.2.1. BAISSÉ DU NOMBRE D'ARTISANS**
- 1.2.2. BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES REVENUS**
- 1.2.3. UNE RELÈVE EN DIFFICULTÉ**

1.3. UNE POLITIQUE CULTURELLE POURTANT AFFIRMATIVE

2. LA PROBLÉMATIQUE DES MÉTIERS D'ART : LES « MOYENS » N'ONT PAS SUIVI LA POLITIQUE

2.1. LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

2.2. LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

3. RECOMMANDATIONS

PRÉSENTATION

Le Conseil des métiers d'art remercie le président de la Commission de la culture de son invitation à transmettre un mémoire sur les orientations, les activités et la gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

L'intérêt des membres de la Commission à mieux connaître les opinions des différents organismes oeuvrant dans tous les secteurs de la culture nous a agréablement surpris. Le Conseil des métiers d'art représente quelque 900 membres partout au Québec, dont plus de 600 artisans professionnels. Nous avons récemment été associés, avec la SODEC et les représentants du milieu de la formation en métiers d'art, à la rédaction du **Plan d'action stratégique pour le développement économique des métiers d'art**, recueil des avis et des suggestions de plus 300 artisans de toutes les régions du Québec rendu public en juin 1999. Directement liés aux objectifs fixés par la Commission, plusieurs éléments de ce document sont intégrés au présent mémoire.

1. UN PORTRAIT RAPIDE DU SECTEUR DES MÉTIERS D'ART

1.1 UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À LA CULTURE DU QUÉBEC

Les métiers d'art regroupent plusieurs disciplines qui enrichissent chacune à leur façon l'identité culturelle du Québec, notamment la facture d'instruments de musique, la verrerie d'art, la joaillerie, la céramique, la chapellerie, la sculpture et la taille de pierre, la reliure d'art, le tissu d'art, le meuble d'auteur, la gravure...et bien d'autres! Ces disciplines constituent autant de secteurs où l'objet occupe un espace utilitaire, décoratif et artistique. Apportés par les premiers pionniers français, les savoir-faire des différents métiers d'art se sont transmis de génération en génération, enrichis en cours de route par les patrimoines des multiples ethnies qui composent le Québec. Ils nous ont légué nombre d'objets – bijoux, vêtements, meubles, objets de la table, objets de culte – points de repère essentiels de l'évolution d'un peuple.

Aujourd'hui, nos artisans contribuent activement par leurs créations au développement des arts et des industries culturelles : les costumes du Cirque du Soleil, les orgues Casavant, les violons Lamarre, la coutellerie d'art de Chantal Gilbert, les œuvres de verre de Susan Edgerley et Ronald Labelle, les œuvres des joailliers Michel-Alain Forgues, Johnny Blackwood et Georges Schwartz, les textiles de Robert Lamarre, Monique Beauregard et Louise Lemieux Bérubé, les émaux de Bernard Séguin-Poirier, l'art céramique de Jean Cartier, Guy

Simoneau et Maurice Savoie et les reliures de Louise Genest, Lise Dubois et Lorraine Choquet ne sont que quelques exemples de cette présence importante de nos créateurs d'objets dans la culture québécoise. À l'échelle canadienne, selon l'étude **Artists in the Labour Force**, rendue publique en juillet 1999 par le Conseil des arts du Canada, les métiers d'art emploient 16 % des artistes et de la main-d'œuvre culturelle recensés pour l'ensemble du secteur culturel canadien, ce qui en fait la deuxième catégorie en importance après celle des musiciens et des chanteurs (26 %).

TABLEAU 1
NOMBRE D'ARTISTES CANADIENS PAR OCCUPATION EN 1996*

Occupation	1996	%
1. Écrivains	18 585	16 %
2. Producteurs, directeurs, chorégraphes et occupations connexes	15 900	14 %
3. Compositeurs, arrangeurs, chefs d'orchestre	2 090	2 %
4. Musiciens et chanteurs	29 265	26 %
5. Danseurs	5 730	5 %
6. Acteurs	6 815	6 %
7. Autres artistes de spectacle	3 990	3 %
8. Peintres, sculpteurs et autres artistes en arts visuels	13 300	12 %
9. <i>Artisans et artistes en métiers d'art</i>	<i>18 685</i>	<i>16 %</i>
Total	114 360	100 %

* Tableau composé par le CMAQ à partir de données de l'étude **Artists in the Labour Force**.

1.2 DES DIFFICULTÉS MAJEURES

1.2.1 Baisse du nombre d'artisans en exercice

Malgré les réussites éclatantes d'un bon nombre de créateurs en métiers d'art, le secteur dans son ensemble éprouve de grandes difficultés. Selon l'étude canadienne déjà citée, les artisans forment la seule catégorie d'emploi de tout le secteur culturel à avoir diminué en nombre au Canada entre 1991 et 1996. Au cours de cette période, en effet, le Canada est passé de 20 790 artisans (à temps plein et à temps partiel) à 18 685, soit une baisse de 10,1 % comparé à une augmentation moyenne de 16,3 % des artistes dans les autres secteurs. C'est donc un écart de plus de 26 % qui s'est creusé entre le secteur des métiers d'art et les autres professions artistiques en seulement cinq ans au Canada (voir le tableau 2).

Une autre étude, réalisée par la Direction de la recherche et de la statistique au ministère de la Culture et des Communications en septembre 1999, précise ces données pour le Québec. Dans **La population active expérimentée des secteurs de la culture et des communications au Québec**, on apprend en effet qu'entre 1991 et 1996, le nombre d'artisans au Québec aurait chuté non pas de 10,1 % comme dans l'ensemble du Canada, mais de 29,5 %.

Il s'agit bien là d'une régression majeure.

TABLEAU 2
NOMBRE D'ARTISTES CANADIENS PAR OCCUPATION
(1991 ET 1996)*

Occupation	1991	1996	% Écart
1. Écrivains	15 290	18 585	+21,6 %
2. Producteurs, directeurs, chorégraphes et occupations connexes	12 820	15 900	+24,0 %
3. Compositeurs, arrangeurs, chefs d'orchestre	1 915	2 090	+9,1 %
4. Musiciens et chanteurs	25 105	29 265	+16,6 %
5. Danseurs	3 835	5 730	+49,4
6. Acteurs	4 550	6 815	+49,8 %
7. Autres artistes de spectacle	2 730	3 990	+46,2 %
8. Peintres, sculpteurs et autres artistes en arts visuels	11 320	13 300	+17,5 %
9. Artisans et artistes en métiers d'art	20 790	18 685	-10,1 %
Total	98 355	114 360	+16,3 %

* Tableau tiré de l'étude **Artists in the Labour Force**, page 3.

1.2.2. Baisse significative des revenus

L'étude du Conseil des arts du Canada donne une autre indication inquiétante : les revenus annuels des artisans (à temps plein) représentent à peine 45 % de la moyenne des revenus annuels dans les autres secteurs culturels.

Cette tendance est aussi confirmée au Québec par l'étude du ministère de la Culture déjà citée :

1. Les revenus totaux du secteur des métiers d'art au Québec ont en effet diminué de 29 % de 1991 à 1996, passant de 57 725 250 \$ à 40 993 801\$.
2. Le revenu total moyen de l'artisan au Québec, évalué à 15,698 \$, dépasse à peine 50 % du revenu moyen de la population active dans les autres secteurs culturels et des médias qui est de 28 584\$ (p. 79).
3. Au Québec toujours 71% des emplois en métiers d'art se situent dans une catégorie de revenus sous les 20 000 \$ alors que ce pourcentage est de 40% pour l'ensemble du secteur de la culture et des médias. Seulement 4.7 % des artisans en métiers d'art bénéficient de revenus supérieurs à 40 000 \$ comparativement à 29.7 % pour le secteur de la culture et des médias.

TABLEAU 3
REVENUS MOYENS DES ARTISTES CANADIENS PAR
OCCUPATION EN 1996*

Occupation	Revenus annuels moyens
1. Écrivains	40 438 \$
2. Producteurs, directeurs, chorégraphes et occupations connexes	43 963 \$
3. Compositeurs, arrangeurs, chefs d'orchestres	43 348 \$
4. Musiciens et chanteurs	23 694 \$
5. Danseurs	25 145 \$
6. Acteurs	31 836 \$
7. Autres artistes de spectacle	29 691 \$
8. Peintres, sculpteurs et autres artistes en arts visuels	18 188 \$
9. Artisans et artistes en métiers d'art	16 943 \$
Moyenne générale	37 556 \$

* Tableau tiré de l'étude **Artists in the Labour Force** traduite par le CMAQ.

1.2.3. Une relève en difficulté

Selon le tableau 3 de l'étude du ministère de la Culture et des Communications, la difficulté des jeunes à intégrer professionnellement le secteur des métiers d'art constitue une autre dimension majeure de la problématique qui sévit dans le secteur. En effet, la catégorie des 15 à 35 ans représentait **40,3 %** de l'ensemble des artisans en 1991, comparativement à **29,4 %** en 1996, soit une diminution de plus de 10 % des artisans de cette tranche d'âge. La moyenne du secteur culturel et des médias dans son ensemble est de 40.3% (p. 78). Ce sont donc principalement les jeunes artisans en métiers d'art qui ont écopé.

Ajoutons, pour compléter ce portrait rapide de la situation des métiers d'art, que notre secteur au Canada est le deuxième à compter le plus de minorités visibles (après celui des musiciens et des chanteurs) et que les femmes y comptent pour 63 % des artisans (**Artists in the Labour Force**, pages 5 et 11). Notre secteur reflète donc fidèlement le visage de la société contemporaine, contrairement à l'impression que peuvent laisser certaines images passéistes des métiers d'art.

1.2.4. Une politique culturelle pourtant affirmative pour les métiers d'art

Ce portrait rapide de la situation illustre finalement que le secteur des métiers d'art vit toujours une grande partie des problèmes que la politique culturelle du Québec adoptée en 1992 désirait corriger. Cette politique entendait « améliorer les conditions de vie professionnelles des créateurs et des artistes » (**La politique culturelle du Québec, notre culture, notre avenir**, page 68), d'une part en bonifiant les programmes de bourses accordées dans chaque secteur, et d'autre part, en améliorant la perception des droits d'auteur. Cette politique prévoyait aussi « élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des industries culturelles » (page 85), en favorisant la capitalisation des entreprises culturelles et en soutenant leurs efforts dans l'ouverture de nouveaux marchés. Elle confirmait la création de deux organismes, soit le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles, pour mettre en œuvre les mesures nécessaires.

À la faveur de cette politique culturelle, plusieurs secteurs ont connu des progrès notables, tant sur le plan de la création que sur celui du rayonnement. Comment expliquer alors que le secteur des métiers d'art soit resté en retrait et ait même régressé au cours des dernières années? La politique culturelle fixait pourtant aux

deux organismes que sont le CALQ et la SODEC des mandats précis concernant les métiers d'art. Au premier, elle confiait la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme spécifique à la création, qui comprendrait des « [...] projets, dans les secteurs des arts visuels, des arts multidisciplinaires et multimédias, de la littérature, des arts de la scène, des variétés, des métiers d'art (c'est nous qui soulignons) et de la recherche architecturale, exprimant les diverses formes d'expression qui caractérisent ces secteurs. » (page 67) Par ailleurs, la politique culturelle faisait des métiers d'arts l'une des quatre industries culturelles (avec le cinéma, le disque et le livre) relevant du mandat du second.

2. LA PROBLÉMATIQUE DES MÉTIERS D'ART : LES « MOYENS » N'ONT PAS SUIVI LA POLITIQUE

Les métiers d'art ont toujours posé une problématique particulière pour les différents ministères et organismes d'État associés jusqu'ici à notre secteur : d'un côté, on accorde peu de soutien aux artisans créateurs parce qu'ils ne sont pas assez « artistes », de l'autre, on accorde peu de soutien aux artisans producteurs parce qu'ils ne sont pas assez « industriels ». En fait, ce malaise rejoint la problématique plus générale du statut, ou peut-être de l'absence de statut, de l'artisan dans notre société. Car il semble que l'artisan cumule tout ce qu'il ne faut plus faire comme artiste contemporain ou comme industriel : il crée, produit et vend lui-même ses propres œuvres. Il n'est ni un « vrai » artiste ni un « vrai » industriel de la culture, et entre les deux, il y a de moins en moins d'espace. Le travail autonome de création, de production et de mise en marché semble présenter un profil extrêmement difficile à intégrer dans les programmes.

Mais nous n'avons pas l'intention de produire ici une analyse idéologique, politique ou historique de la situation des artisans et des métiers d'art au Québec. Nous souhaitons plutôt résumer les activités menées par le CALQ et la SODEC au profit des métiers d'art dans la foulée de la politique culturelle adoptée par le gouvernement du Québec en 1992.

2.1 LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Constat

Depuis sa mise sur pied en 1994, le CALQ gère un budget global d'environ 40 millions de dollars pour le soutien à la création et à la diffusion dans les secteurs des arts et de la culture. La part attribuée aux métiers d'art a été de 288 000 \$, soit moins de 1 % (.007 %) du budget global. Qui plus est, les métiers d'art ne récoltent que 4 % du budget de 7 millions de dollars alloué au secteur « Arts visuels et médiatiques » auquel ils sont intégrés. Évidemment, avec les faibles budgets accordés, le pourcentage de réponse aux demandes monétaires en bourses pour les créateurs en métiers d'art a baissé de **27 %** en 1996 à **18 %** en 1998.

Par ailleurs, contrairement aux centres d'artistes autogérés en arts visuels, les artisans québécois n'ont pas accès à des ateliers dotés d'équipements de pointe qui fourniraient un soutien technique et financier à la recherche et à l'expérimentation. De même, le CALQ ne subventionne ni la diffusion de la création en métiers d'art dans les régions ou dans les grands centres, ni le soutien à la relève. Cette situation se fait d'autant plus sentir que seulement 47.4% des artisans sont concentrés dans la région de Montréal comparativement à 67.4 % pour l'ensemble du secteur culturel et des médias.

Est-il besoin ici de commenter cette situation de sous-financement chronique? Les budgets dévolus aux programmes de soutien du CALQ sont largement insuffisants pour soutenir le mandat dévolu par la Politique culturelle de soutenir la recherche, la création et la diffusion d'objets métiers d'art sur le territoire québécois au même titre que les arts visuels ou la littérature.

Nous croyons important d'ajouter que le CALQ doit manifester un plus grand intérêt à la création en métiers d'art pour intégrer notre secteur comme un secteur de création à part entière à l'intérieur du CALQ tel que l'établit la Politique culturelle et la loi sur le Statut de l'artiste. À ces égards, dans le passé, notre communication avec les instances responsables du CALQ a été très limitée et n'a pas donné les fruits escomptés.

Recommandations

1. Augmenter les budgets du CALQ dévolus aux programmes soutenant la relève, la création, la diffusion et les centres de recherche en métiers d'art. Nous avons estimé, avec des représentants du CLQ, dans le cadre de la réalisation du **Plan stratégique pour le développement économique des métiers d'art** élaboré en 1999, que cette augmentation devrait être de l'ordre de 300 000 \$ annuellement.

2. Adapter les programmes de soutien du CALQ aux besoins réels des métiers d'art, des artisans et des organismes en matière de recherche, de création et de réalisation de prototypes.
3. Intégrer véritablement les métiers d'art comme un secteur de création à part entière dans le fonctionnement du CALQ, aux niveaux tant des structures et des communications qu'à celui de la représentation.

2.2 LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Constat

Le ministère de la Culture a transféré l'ensemble du budget de fonctionnement des métiers d'art à la SODEC. Cette dernière a ainsi obtenu les mandats de financer le Conseil des métiers d'art du Québec et les volets recherche et développement des écoles-ateliers. Elle a aussi intégré le secteur des métiers d'art à part entière dans ses structures de fonctionnement et de représentation, en créant une commission des métiers d'art et en nommant deux représentants des métiers d'art au conseil d'administration. Au cours des dernières années, la SODEC a aussi progressivement développé deux programmes importants pour les artisans.

D'abord, un programme global d'aide à l'exportation extrêmement populaire chez les artisans a permis d'injecter une somme de près de 600,000\$ en trois ans pour la promotion et la mise en marché des créations de nos artisans à l'étranger.

Ensuite, la SODEC a mis sur pied un programme de mise en marché et de commercialisation des métiers d'art pour les ateliers d'artisans doté d'un budget d'environ 160 000 \$. Ce programme stratégique, pour la relance des métiers d'art est largement sous-financé, car il doit soutenir les ateliers d'artisans sur de nombreux plans : acquisition d'équipements, fabrication de produits, mise en marché, promotion, etc. Ce programme a répondu à moins de 11% des demandes de soutien en 1998-1999.

Globalement en 1997-1998, les métiers d'art bénéficient d'à peine 5 % du budget global (programmes généraux, programmes à l'exportation et financement des entreprises) que la SODEC peut mettre au service des industries culturelles, incluant le soutien aux écoles-ateliers et aux activités du Conseil des métiers d'art du Québec. Pleinement consciente de l'insuffisance de ces fonds, la SODEC s'est associée à la demande de crédits supplémentaires pour le financement de nouveaux programmes incluse dans le **Plan d'action stratégique pour le développement économique des métiers d'art.**

Mais les artisans demeurent inquiets, car ils ont contribué dans le passé à plusieurs études qui n'ont malheureusement pas donné de résultats concrets.

Recommandations

- Augmenter les crédits de la SODEC afin de bonifier et créer des programmes de soutien au démarrage d'ateliers, à l'acquisition d'équipements pour les ateliers existants, au développement d'entreprises intermédiaires, aux événements de mise en marché et à la promotion des métiers d'art tels qu'identifiés dans le **Plan d'action stratégique pour le développement économique des métiers d'art.**

CONCLUSION

Malgré l'importance des métiers d'art dans la culture québécoise, il est évident que notre secteur n'a pu bénéficier, comme les autres, des mesures d'application de la politique culturelle de 1992, ni des pleins services des organismes d'État mis sur pied pour soutenir l'épanouissement des artistes et des entreprises culturelles. Les moyens et les mesures n'ont simplement pas suivi pour répondre aux besoins de consolidation et de développement de nos artisans et de leurs ateliers. Nous considérons qu'il est urgent que des actions rapides soient entreprises face à la situation qui sévit dans notre secteur. Nous espérons vivement que les recommandations de la Commission de la culture inciteront le ministère de la Culture et des Communications, le CALQ et la SODEC à tout mettre en œuvre pour effectuer « une opération de rattrapage en métiers d'art » et mieux soutenir les efforts des artisans créateurs de tout le Québec. À cet égard, le **Plan stratégique pour le développement économique des métiers d'art** élaboré en 1999 représente la synthèse, à notre point de vue encore très modeste, des besoins de notre secteur.

Nous tenons à remercier les membres de la Commission de la culture d'avoir accepté de recevoir notre mémoire.